

« Bilan Diversité 2011 »

La diversité, une valeur qui monte dans les entreprises

La Charte de la diversité et Inergie – Pôle Opinion viennent de présenter les résultats de « Bilan Diversité 2011 », une étude réalisée auprès d'un millier de PME et de grands groupes tous signataires de la Charte de la diversité. Selon cette étude, les entreprises ont fait progresser de manière concrète leurs pratiques en matière de ressources humaines, aussi bien au niveau des recrutements que de la gestion de carrières. Ce mouvement concerne l'ensemble des entreprises, PME comprises. Les plus petites peinent toutefois sur le sujet, par manque de ressources dédiées.

Inergie-Pôle Opinion a réalisé, pour la seconde année consécutive, une étude visant à photographier les actions mises en place par les entreprises signataires de la Charte de la diversité, ainsi qu'à mesurer leurs évolutions. Cette étude, menée auprès de 942 entreprises - sur les 3 357 entreprises signataires - permet en effet de suivre l'engagement de ces entreprises, de la signature à l'action.

9 conclusions se dégagent de cette étude :

1. Politique globale

Un tiers des entreprises répondantes ont formalisé leur politique diversité.

2. Recrutement : lutte contre les discriminations

Près de trois-quarts des entreprises ont mis en place au moins un outil contribuant à la lutte contre les discriminations à l'embauche.

3. Recrutement : actions proactives

Près d'une entreprise sur deux a mis en place au moins une action pour favoriser le recrutement de profils diversifiés.

4. Évolution de carrières

Près de trois-quarts des entreprises ont déjà mis en place au moins un dispositif pour mieux gérer le développement de carrières de leurs salariés.

5. Sensibilisation

Une grande entreprise sur trois favorise la diversité dans son écosystème (fournisseurs, clients, éducation...).

6. Dialogue social

Un tiers des entreprises de plus de 50 salariés suivent les plans d'actions diversité en lien avec les représentants du personnel.

7. Communication

27% des entreprises communiquent sur leurs actions en faveur de la diversité.

8. Évaluation

60% des entreprises de plus de 1000 salariés disposent d'indicateurs.

9. Enjeux

L'engagement en faveur de la diversité : un atout RSE et RH, plus que business.

Pour Claude Bébéar, co-initiateur de la Charte de la diversité et Président d'IMS-Entreprendre pour la Cité, « ces résultats traduisent un réel mouvement de fond en faveur de la diversité, mais nous devons encore mieux nous mobiliser pour donner également la chance aux plus petites entreprises de prendre le train en marche ».

Contact presse : Ronan Le Flécher

☎ 01 42 47 15 95 / 06 20 69 85 72 ✉ ronan.le.flecher@gmail.com

Contact presse Inergie : Nadia Hassani

☎ 01 41 09 05 23 ✉ nhassani@inergie.com



A propos de la Charte de la diversité

La charte de la diversité, portée par IMS-Entreprendre pour la Cité, a été lancée le 22 octobre 2004 par Claude Bébéar et Yazid Sabeg, pour lutter contre les discriminations dans l'emploi. De 33 entreprises signataires à son lancement, la charte compte aujourd'hui plus de 3300 organisations signataires.

www.charte-diversite.com